

L'Anarcho-syndicaliste

N°195 - Le numéro : 1,60 €

Septembre - Octobre 2016

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même... » Fernand Pelloutier – Lettre aux Anarchistes

Et maintenant ?

Christophe Bitaud

Cinq mois de conflit, treize journées de grève et de manifestation, un meeting commun de Mailly et de Martinez à Nantes le 7 septembre, trois recours au 49-3, et malgré tout, la « loi travail » est parue au JO au début du mois d'août.

Comment a-t-on pu en arriver là ? Comment a-t-on pu laisser détruire le code du travail fruit de décennies de luttes des classes ?

D'aucuns se réjouissent que le meeting nantais consacre la fin du syndicalisme rassemblé avec la CFDT et le rapprochement des deux organisations issues de la vieille CGT, espérant sans doute une mythique réunification. Outre le fait qu'il convient d'être prudent avant d'enterrer définitivement l'opération syndicalisme rassemblé (et les récentes déclarations de Martinez semblent nous conforter dans cette prudence), il est légitime de se demander à quoi sert l'unité d'action. Est-ce une fin en soi ou un moyen ? S'il s'agit juste d'un symbole, l'intérêt est limité. S'il s'agit d'un outil, force est de constater qu'à ce jour, il n'a pas permis de s'opposer efficacement à la loi travail.

Les directions confédérales, CGT et CGT-FO, n'ont jamais abandonné la stratégie des grèves saute-mouton depuis le début du conflit. A l'approche des élections présidentielles, la

pression de l'appareil d'Etat sur les directions syndicales va se faire de plus en plus pressante afin que les mouvements sociaux soient strictement contrôlés, voire mis sous l'éteignoir.

Les récentes déclarations des représentants patentés de l'intersyndicale « CGT-FO-SUD-FSU » confirment, hélas, ces craintes en annonçant des « batailles... juridiques » (sic) ! Mailly, dans un communiqué, précise : « *Le texte n'est pas validé dans sa globalité et ouvre ainsi la porte à une grande insécurité juridique par le nombre de QPC (Questions Prioritaires de Constitutionnalité) qui vont pouvoir être déposées, sans parler des recours juridiques divers.* ». Le secrétaire général de la CGT-FO va même jusqu'à évoquer des recours européens. Lorsque les arguties juridiques l'emportent sur la lutte des classes, on s'éloigne dangereusement du syndicalisme libre et indépendant.

Malgré tout, nous ne confondons pas l'appareil et le syndicat, les militants et les apparatchiks, la classe ouvrière et les valets du capital.

Tôt ou tard, la classe ouvrière balaiera ce gouvernement de plus en plus autoritaire et ce système capitaliste meurtrier. Ce jour là, camarades, il faudra clairement choisir son camp.

L'Union des Anarcho-Syndicalistes publie ci-après (p.2 à 4) l'article du camarade Emile, concernant les évènements du 19 mai qui se sont déroulés suite à l'appel national de l'intersyndicale CGTFO, CGT, SUD et, surtout, les suites données par l'appareil d'Etat, par l'intermédiaire du procureur de la République. Celui-ci a décidé de traîner 6 syndicalistes devant le tribunal correctionnel de Strasbourg, en s'appuyant sur l'article 6 du code pénal et l'entrave à la circulation (code de la route).

Après le procès en correctionnel, la fameuse affaire de la chemise arrachée lors d'une manifestation à Air France, après la condamnation de 8 militants ouvriers de Goodyear, force est de constater que le gouvernement Hollande-Valls utilise l'arsenal répressif d'un Etat totalitaire.

Alors qu'aucune plainte n'a été déposée, le gouvernement met à profit l'état d'urgence, pour s'attaquer aux seuls militants ouvriers qui cherchent à organiser le combat pour défendre les intérêts particuliers de la classe ouvrière. Parfois, les militants ouvriers, les salariés sont obligés d'organiser les actions, sans l'appel des confédérations, pour s'opposer aux accords officiels entre les appareils syndicaux et le gouvernement.

C'est pour cela qu'il est indispensable que les confédérations ouvrières dénoncent la poursuite devant les tribunaux correctionnels et, surtout, organisent une mobilisation générale contre le gouvernement Hollande-Valls et la poursuite vers une société totalitaire.

L'UAS publie cet article pour tenter d'impulser cette mobilisation qui ne doit pas se limiter à quelques écrits. Au contraire, il faut s'appuyer sur la dernière déclaration du CCN de la CGTFO dénonçant la répression organisée par le gouvernement :

« Le CCN, dans ce contexte, condamne la multiplication des arrestations, des procédures judiciaires, des peines et des sanctions lourdes requises à l'encontre de militants syndicalistes. Le gouvernement use de méthodes qui tentent de remettre en cause la légitimité de l'action syndicale. Le CCN dénonce la répression en cours alors que la violence subie par les salariés au quotidien émane principalement des choix économiques qui leurs sont imposés.

Le CCN exige l'abandon immédiat de toutes les poursuites contre les militants mis en cause. »

CONTRE L'OPPRESSION, LA RESISTANCE ; CONTRE LA RÉSISTANCE, LA RÉPRESSION!

Un exemple de criminalisation de l'action syndicale.

Combien de fois ai-je entendu des militants, désabusés, déplorer que les manifestations ne servaient plus à rien... Depuis plusieurs années reléguées au rang de *parcours de santé*, peu important le nombre de participants, leur efficacité n'a cessé d'être remise en cause.

Il faut bien se l'avouer, nous n'avons fait qu'engranger les défaites les unes après les autres. Et sans transgression, c'est l'ordre, toujours, qui l'emporte.

A Haguenau, près de Strasbourg, le 19 mai dernier, des militants de la CGT FO, de la CGT, de la FSU, de Solidaires et de la CNT ont

décidé de prendre acte de cette réalité. Considérant l'appel national à la grève et à la manifestation comme une déclaration préalable de manifestation suffisante, les organisations syndicales concernées ont appelé à un rassemblement dans une zone industrielle. Dans un même élan revendicatif, près de 200 manifestants ont investi la voie rapide surplombant le rond point sur lequel ils s'étaient rassemblés; provoquant quelque 20 kilomètres de bouchon...

Parmi ces deux cents manifestants, six militants syndicalistes (4 de la CGT, 1 de la CGT FO et 1 de SUD) sont aujourd'hui convoqués devant le Tribunal correctionnel de Strasbourg, par la seule volonté d'un procureur de la République dont on ne peut que soupçonner d'être aux ordres.

Deux chefs d'inculpation ont été retenus:

- organisation d'une manifestation sans déclaration préalable (Code pénal, 6 mois d'emprisonnement et 7500 € d'amende)
- entrave à la circulation (Code de la route, 2 ans d'emprisonnement et 4500 € d'amende)

Aucune plainte n'a été déposée. L'action s'est déroulée dans le calme, mais avec détermination. Courant du mois de juin, des convocations à des auditions libres au commissariat pour juillet ont été déposées dans les boîtes-aux-lettres des six militants. Une audience à la sous-préfecture de Haguenau fut alors sollicitée par les organisations syndicales pour réclamer des explications. Le discours tenu par la sous-préfète lors de cette rencontre est symptomatique. Il reprend point par point celui du

gouvernement; un mélange d'« indépendance de la Justice », de « fatigue des policiers », « d'état d'urgence », d'« euro de foot », de « vous savez bien qu'il existe plusieurs instances d'appel »... Et l'idée à peine voilée de la nécessaire responsabilité que les syndicalistes devraient prendre en rendant les armes. Comme si assister à un match de foot était un droit plus fondamental que de se défendre contre l'arbitraire et l'injustice! Comme si nous étions responsables de la fatigue des fonctionnaires de police ! Comme si nous n'étions que terroristes patentés, le couteau entre les dents, résidus d'archaïsme et de désuétude! Ce ne sont là que balivernes. Ce n'est là que propagande grossière du capitalisme et de ses serviteurs contre nos justes combats.

Plusieurs heures de manifestation avec une police semblait-il en sous-effectif au regard du nombre de manifestants que nous étions; ceci la plaçant dans l'incapacité de nous enjoindre de faire cesser l'action. En revanche, nous avons été filmés sans discontinuer. Plus simple alors de mettre des noms sur des visages pour choisir... Car évidemment, le choix de poursuivre six d'entre eux ne peut relever du hasard. Des six militants incriminés, tous sont dépositaires de mandats syndicaux. Et c'est dans le cadre de leur mandat qu'ils ont agi.

La volonté de dissuader d'une poursuite de la lutte est évidente. La tactique est grossière, certes, mais continue de faire des émules. Et comme toujours lorsque l'ordre est troublé, le pouvoir lève le voile sur sa véritable nature...L'action syndicale a pour vocation de déborder de son lit ;

lorsqu'elle ne le fait pas, elle se tarit. Et disparaît dans un syndicalisme d'accompagnement contraire aux intérêts de la classe ouvrière.

Ils ne sont que six et non trente, et personne n'a fui en Angleterre pour échapper aux poursuites. Le parallèle paraîtra osé peut-être à certains. Pourtant le procédé ne date pas d'hier. Les « six de Haguenau » ne sont pas poursuivis pour association de malfaiteurs... Ils n'auraient pas osé ! Le procès se tient pourtant devant le Tribunal correctionnel... La tentative d'assimiler l'action syndicale à une forme de délinquance est patente. Appliquant à la lettre une disposition d'un décret-loi de 1935, qui instaura la déclaration préalable de manifestation, le gouvernement, par la main d'un procureur plus soucieux de sa place que de la justice, porte une attaque contre le mouvement social et le syndicalisme libre.

Cette action aurait pourtant très bien pu passer inaperçu. A-t-il fallu qu'une peur d'un débordement plus massif ne s'installât dans l'esprit des tenants du pouvoir pour qu'une telle réponse fût posée? Nous pouvons penser que oui; surtout dans une situation de mobilisation persistante pendant plusieurs mois, mobilisation contre l'arbitraire (les 49.3 sont là pour nous le rappeler) et contre l'avis majoritaire des syndicats et de l'ensemble des travailleurs. Même au sein du parti au pouvoir, aucune majorité ne se dégageait.

Et ce Parti Socialiste qui, nous ne pouvons en douter, est bien un parti, n'a cependant plus rien de socialiste. Comment expliquer alors un tel acharnement à démanteler plus d'un

siècle de conquêtes ouvrières? Car il s'agit bien de cela. La Loi Travail – Loi du « Capital » serait plus juste –, est une trahison. Et cette trahison nous rappelle avec force et singularité la défiance qu'il nous faut avoir toujours à l'égard des gouvernements et des partis: le syndicalisme ouvrier est bien souvent le seul défenseur du progrès social, et de la classe ouvrière elle-même.

Les « six de Haguenau », au même titre que les salariés et militants de Goodyear ou d'Air France, et de toutes celles et ceux entraînés en Justice pour avoir défendu leurs droits, refusent avec leurs organisations syndicales cette mise au pas. Le 49.3 est certes légal, mais illégitime. Même si certains la jugent illégale, notre action n'en reste pas moins légitime! Et ce n'est pas justice que de faire des exemples. Je me souviens de certains fusillés...

Et ce serait donner raison aux brutes qui gouvernent et à la sauvagerie du capital que de laisser condamner ces six militants syndicalistes. Car avec eux, c'est chacun d'entre nous que l'on condamnerait.

Et je suis l'un d'eux.

Vive la Sociale!

Haguenau, le 17 octobre 2016

Emile

Un CCN de septembre bien noir !

Un semestre de manifestations, de grèves, de blocages, de mobilisations en tout genre, collectifs, nuit debout, pétitions ..., avec une mobilisation de fond contre la loi El Khomri ont bousculé les confédérations. Celles-ci, dont principalement FO ont tenté, dès le mois de juin, de négocier sur la base de la seule modification de l'article 2 de la loi ; puis nous avons dû subir la honte du 15 septembre au matin, jour où Jean-Claude Mailly a sonné l'hallali du mouvement de contestation en annonçant que c'était la dernière.

Lors de ce CCN, il nous a fallu subir le long et pénible discours d'un secrétaire général essayant de justifier cette faute magistrale.

Justifier l'injustifiable, difficile gageure ! Justifier de nous avoir volé notre combat pour de sombres calculs politiques : changement d'orientation inspirée probablement par la politique de Mme AUBRY, en cette période de campagne présidentielle...

Alors bien sûr, quelques appuis indéfectibles à Jean-Claude Mailly justifièrent cette position confédérale « pour sauver l'organisation », en prétendant qu'il fallait s'orienter vers la lutte juridique...

Mais n'en déplaît à ceux-ci, ce CCN fut marqué par les interventions de camarades déçus, en colère, pas fiers de ce qui nous arrive : la responsabilité de « la fin du combat » engagé en janvier 2016 !!!

De nombreux camarades ont exprimé de manière plus ou moins forte, plus ou moins directe, leur condamnation.

Certains, certes esprits éclairés, constituant « les piliers du syndicalisme libre et indépendant » et représentants de « l'avant garde ouvrière » organisée en partis politiques, sont venus nous expliquer que la grève générale ne se décide pas, que trop de manifestations saute-mouton, que nous avons si souvent condamnées, perdent la classe ouvrière dans des manifestations traîne-savates inutiles, voire nuisibles.

Les mêmes vantaient le printemps arabe et le souffle de liberté qui soufflait sur les pays du Maghreb...

Les mêmes encore venaient se féliciter de la participation de Jean-Claude Mailly, Secrétaire Général de la Confédération FO, à la « fête de l'huma » et nous faire passer « pour naturelle » l'intervention du secrétaire général FO sur une scène politique du parti communiste.

Il faut quand même, soit nous prendre pour des gogols, soit être totalement pollués par la dialectique politique pour tenir ce discours. Il faut dire que chez ces gens-là, on justifie tout et son contraire, quand la haute stratégie politique l'exige.

Un CCN tout gris, tout noir où pesait le lourd nuage pour les uns de la « grossièreté des arguments », pour les autres, de se sentir incapables de retourner la situation et redonner un éclat d'esprit de révolte, de volonté d'en découdre, plutôt que de se soumettre au monarque syndical et à ses portefaix.

Ambiance très tendue car chacun des représentants à ce CCN se rendait compte de la gravité de la situation, de l'insulte faite aux militants, adhérents, sympathisants, à tout ceux qui soutenaient, par tout moyen, la lutte contre la loi El Khomri et qui constituaient 70 % des citoyens, rien que cela !

Chacun savait que le projet de résolution générale serait « pourri » (comme on dit entre nous).

Il le fut et le resta, car malgré les interventions de nombreux camarades pour dire qu'il fallait maintenir la volonté d'action, de montrer à la classe ouvrière que l'organisation syndicale libre et indépendante FORCE OUVRIERE, était prête à relayer, amplifier leur mécontentement, y compris pendant la campagne présidentielle.

Les diverses propositions de modifications furent rejetées lors de la commission de résolution générale ; un amendement a bien été présenté à la commission, celui-ci a été repoussé du projet à présenter en séance plénière : « *Dans ce cadre, le CCN donne mandat à la Commission Exécutive et au Bureau Confédéral de proposer à l'intersyndicale une initiative nationale. En cas de réponse négative ou d'atermoiements des autres organisations, le CCN donne mandat à la CE et au bureau pour organiser cette riposte d'envergure qui constituerait une forme d'ultimatum au gouvernement* ».

Le summum a été atteint par l'ajout, dans le paragraphe de conclusions, par un camarade des plus éclairés de la classe ouvrière, de la proclamation : « *Le CCN se félicite du rôle joué par la Confédération dans les 7 derniers mois, par la clarté de la revendication pour le retrait puis l'abrogation de la loi travail, la Confédération a permis que s'engage un mouvement puissant dans l'action commune* ». Alléluia !!!

C'est la raison pour laquelle j'ai voté contre cette résolution tenant à marquer ma détermination partagée par de nombreux camarades et ma volonté que cela se sache : c'est chose faite, dommage que je sois le seul à l'avoir poussé jusqu'au bout.

Marc Hébert

L'indépendance financière, nécessité absolue pour l'indépendance syndicale

Bertrand Kanban

Aujourd'hui, bien davantage que par le passé, l'élection piège à cons est d'actualité.

Depuis huit ans, les gouvernements augmentent les impôts, gèlent les salaires, poursuivent le démantèlement de la Sécurité sociale. Et cette fois-ci, cela se fait en catimini par le gouvernement de François Hollande et son ministre de la santé, madame Touraine : le déremboursement jour après jour des médicaments, la précarisation des hôpitaux et la mise à mort du paritarisme.

La propagande d'Etat, par médias interposés, n'a cessé de justifier l'austérité sans précédent, imposée aux Français, afin de rembourser la « dette ».

Ainsi "Le Figaro" du 2 octobre 2016 titrait : « *La France doit 2170 milliards d'euros à ses créanciers. La dette de la France a augmenté de 300 milliards d'euros depuis 2012 et représente aujourd'hui 98,4% du PIB. Le pays profite encore de taux extrêmement bas.* ». Donc, force est de constater que les sacrifices imposés notamment aux salariés, depuis 2008, n'ont servi qu'à augmenter « la dette » de manière astronomique. Comme quoi les tonnes de propagande pratiquées pendant des années, pour justifier ce remboursement ne sont que de **gigantesques pipeaux !**

La loi El Khomri, dite « loi travail », imposée par le gouvernement Hollande-Valls grâce à l'article 49-3 de la Constitution, a pour objectif d'annuler les acquis, obtenus par la classe ouvrière au prix de luttes séculaires - parfois au prix du sang des travailleurs - et concentrés dans le code du travail.

Ces messieurs qui se prétendent socialistes, avec un cynisme sans vergogne, trahissent la classe ouvrière, mais qu'ils sachent que la lutte de classe existe et que ceux qui prétendent la transcender vont se retrouver dans les poubelles de l'histoire, encore une nouvelle fois.

La tragi-comédie des élections présidentielles ne peut et ne va pas avoir raison de la lutte de classe, illustrée notamment par la mobilisation, de fait, de la classe ouvrière de mars à juin 2016, malgré les obstacles dressés par les appareils syndicaux.

Dans cette situation, où pratiquement tous les partis politiques et leurs subsidiaires, CFDT-CFTC, sont adeptes de l'Etat corporatiste et, de ce fait, prônent le salaire unique, la boucle est bouclée. Emmanuel Mounier, Déat, Doriot sont devenus les idéologues de cette gouvernance, sans les nommer.

Les adeptes de l'ultra-libéralisme se cachent derrière la démocratie dite libérale alors qu'il s'agit d'une gouvernance totalitaire. Les programmes des uns et des autres attestent cette réalité.

Pour les anarcho-syndicalistes, dans ce monde dangereux, il importe de combattre pour l'indépendance syndicale mais des voix s'élèvent parmi les médias et les médiocres sur le mode de financement des syndicats.

Ils dénoncent le petit nombre des travailleurs syndiqués, en France, en comparaison des travailleurs allemands, **en oubliant bien entendu d'informer les lecteurs et les auditeurs que le financement des syndicats allemands est directement prélevé sur les salaires, par les patrons.**

De même, ils suggèrent au public que le financement des syndicats par l'Etat français, notamment par le dialogue social, est la source principale de la trésorerie des syndicats.

Avant d'aborder le nœud du problème qui est l'indépendance financière comme condition de l'indépendance syndicale, il faut bien aborder le problème de la CFDT et de la CFTC.

La CFTC a été créée, après la première guerre mondiale, par le patronat français et le vatican pour essayer de diminuer l'influence de la vieille CGT parmi les travailleurs. L'histoire a démontré un échec cinglant de cette tentative.

Avec l'entrée des chrétiens sociaux dans la SFIO, la scission de la CFTC a pondé la CFDT, laquelle avec sa phraséologie de gauche, maoïste, ligue communiste et autres gauchistes, a joué un rôle dans l'entrée massive des chrétiens sociaux au congrès d'Epinyay.

Depuis, la CFDT est devenue un allié des gouvernements et du patronat.

Dans la CES, courroie de transmission de la politique de l'union européenne, la CFDT - comme dans le dialogue social en France - usurpe l'appellation de syndicat ouvrier, de même que son appendice, la CFTC.

Dans ces conditions, la confédération CGTForce Ouvrière et celle de la CGT subissent la pression du gouvernement mais aussi la pression de la CFDT-CFTC. Et c'est effectivement l'exercice de la lutte de classe, qui, pour l'instant, empêche ces confédérations CGTFO et CGT de capituler et de trahir la classe ouvrière

Les candidats de tous les partis aux élections présidentielles, dépendent de l'union européenne - notamment de l'Allemagne - et de ce fait, imposent à la classe ouvrière, sous des formes différentes, le même programme en matière sociale, à savoir le salaire unique et la subsidiarité des syndicats vis-à-vis des gouvernements, par le biais du dialogue social.

Dans ces conditions, quel que soit le résultat de ces élections, le gouvernement qui en sera issu va amplifier les pressions pour subordonner les confédérations CGTFO et CGT à sa politique. Et l'argument du financement des

(Suite...)

syndicats par l'Etat va se trouver immanquablement posé, dans les mois à suivre, avec le concours de la CFDT.

Croisée des chemins.

L'alternative historique est de construire l'indépendance financière des syndicats contre l'élite, marionnette de l'impérialisme américain et son vassal, l'union européenne, l'Allemagne en tête.

C'est ainsi que, plus que jamais, Fernand Pelloutier est d'actualité et les Bourses du travail, l'expression de l'autonomie ouvrière.

En mobilisant les travailleurs - salariés, retraités, chômeurs - nous devons assurer l'indépendance totale de nos activités et ainsi servir les intérêts particuliers et moraux de la classe ouvrière, conformément à la charte d'Amiens.

Nous vivons une drôle d'époque

Marc Hébert

Les analystes politiques, économiques, sociaux se perdent en conjectures.

Partout, le système capitaliste provoque des ravages ; les êtres humains, les cadavres se ramassent à la pelle.

Les pires projections faites sur « la crise du système capitaliste » sont largement dépassées.

Depuis 2008, la crise des subprimes, crise voulue et provoquée par les " capitalistes financiers ", n'a pas du tout ébranlé le système financier, la spéculation. Bien au contraire elle les a renforcés.

Aujourd'hui, après avoir fait l'objet de renflouement par les Etats, les banques s'enrichissent sur les intérêts de la dette, conséquence de ce " sauvetage ".

Les salariés, les citoyens ont payé par leurs impôts la banqueroute résultant de l'escroquerie des subprimes et de la titrisation des " créances pourries ". Ils continuent à payer les intérêts de la dette créée par cet effondrement financier et les salariés payent, de surcroît, par la remise en cause de leurs conditions de travail, salaires... Et, cerise sur le gâteau, ils payent encore et toujours par la suppression drastique des services publics.

Tous les pays du monde sont touchés par cette politique capitaliste régie par la loi de l'accumulation financière infinie.

Les derniers pays qui possèdent encore un socle social (républicain ou pas) subissent, aujourd'hui, l'assaut de cette entreprise ultralibérale de destruction : l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Grèce qui a servi de laboratoire expérimental grandeur nature de destruction massive des droits sociaux.

La France, pays des Droits de l'homme et du citoyen de la révolution française, pays où l'on a osé guillotiner la royauté, est sous les feux des marchés financiers.

Profitant du massacre de novembre 2015 qui a permis fort opportunément l'application de la « stratégie du choc », le conditionnement de la population avec l'état d'urgence..., c'est avec cynisme et désinvolture, que les " maîtres du monde " organisent au pas de charge leur stratégie financière, détruisant tout sur son passage : social, emploi, industrie, commerce, agriculture..., détruisant aussi toutes les richesses naturelles, exploitant toutes les réserves comme si elles étaient en quantité infinie.

La lutte que mènent, aujourd'hui, les salariés, actifs et chômeurs, les retraités, avec leurs organisations syndicales, mais également dans les réseaux, les organisations citoyennes, etc..., est, en fait, une guerre totale entre le salariat et le capital.

Cette guerre symbolisée, aujourd'hui, par la loi EL KHOMRI, va continuer à se développer soit dans le cadre des manifestations syndicales, cadre d'un régime « démocratique », soit par des guérillas plus ou moins violentes, avec sabotages et, à terme, attentats contre le système.

C'est la guerre de la civilisation contre la barbarie et dans cette guerre, tous les moyens seront bons à prendre. C'est une évidence : acculés, les révoltés amplifieront leurs actions contre les régimes oppresseurs : régime totalitaire.

Pour nous, militants anarcho-syndicalistes, nous savons que rien n'est jamais définitivement acquis (donc rien n'est définitivement perdu !), nous savons que seule la résistance, la prise de conscience des salariés, des exploités, permettra de rééquilibrer le rapport de force capital-travail.

Les pleurnicheurs qui se lamentent sur les excès, genre blocage des routes, chemins de fer, centrales nucléaires, dépôts pétroliers et des quelques vitrines cassées, feraient bien de commencer à compter le nombre de morts mensuel sur la planète : plusieurs milliers de morts violentes (guerre, attentats ...), plusieurs millions empoisonnés, broyés par le système. Ils feraient bien de sortir dans la rue pour faire stopper cette hécatombe dont ils seront, à plus ou moins long terme, ainsi que leurs parents et progéniture, les victimes.

C'est dans ce sens que nous, militants anarcho-syndicalistes, nous nous engageons dans le combat social actuel et portons notre soutien et notre participation à la Conférence de Mumbai, en Inde, en novembre 2016. C'est dans ce sens que nous espérons développer notre engagement international en participant au Comité de liaison de cette nouvelle EIT (Entente Internationale des Travailleurs), fidèles à l'AIT.

« Ce que la vie m'a appris, c'est le sens du combat » Jean Jaurès

De la crise politique à la crise de régime et de son Etat

Bertrand Kanban

Les fonctions régaliennes de l'Etat-nation se décomposent. Historiquement, de l'Empire romain à aujourd'hui, quand les fonctions régaliennes de l'Etat sont atteintes, la porte est ouverte pour l'effondrement de l'Etat sous la pression des différentes composantes de la société communautaire qui se définit par **la division des intérêts des citoyens.**

La manifestation de 500 agents de la police nationale, avec leurs véhicules sur les Champs-Élysées le 17 octobre à Paris, protestant contre le gouvernement et leurs propres syndicats, leur reprochant de ne pas se préoccuper de trouver les solutions à leurs revendications, en est un exemple.

Cette décomposition est l'expression des effets de la politique des gouvernements issus de Mitterrand et de ses complices de droite, touchant tous les domaines de la vie sociale, économique et politique.

Par ailleurs, la déconstruction de la République se développe à vitesse grand V. **En effet, au lieu d'une République une et indivisible, l'Etat a divisé pour mieux régner, ainsi est promue l'idée de différentes communautés d'intérêt :** les communautés culturelles et religieuses avec « touche pas à mon pote », « le droit à la différence », la « discrimination positive » de Sarkozy et la promotion amplifiée par Hollande et ses compères du « vivre ensemble » ; la manipulation politique des différentes composantes de la société civile visant à diviser et à occuper les médias en permanence (mariage pour tous, les chiennes de garde et autres associations luttant pour les « intérêts des femmes » ou des groupes dits minoritaires, la parité, etc.). Ne soyons pas dupes, toute cette novlangue a comme cible la République et *a fortiori* la lutte des classes, remplaçant la lutte des classes par le sociétal et la déconstruction clamée par certains intellectuels et médias médiocres.

Rappelons, comme je l'ai déjà écrit dans « L'Anarcho-syndicaliste » (n°188 – Juin-Juillet 2015), que l'économie libérale s'accompagne d'une idéologie libérale et communautariste : l'idéologie « libérale » est devenue la religion dominante exerçant ses influences par la globalisation où les Etats deviennent des instruments du capital financier et les complices de toutes les opérations financières contaminées par la spéculation.

Ce que vient d'exprimer, de manière explicite, JP Morgan Chase, numéro 1 des banques d'investissement américain, qui réclame l'abrogation des constructions démocratiques bourgeoises en France, en Espagne et en Grèce. Et l'auteur de l'article (Stefen Steinberg – Word Social Web Site – 19/6/2015) de préciser :

« Toutefois, pour JP Morgan cela ne suffit pas. Afin d'éviter une révolution sociale dans la période à venir,

ses analystes préviennent qu'il est indispensable que les gouvernements capitalistes, partout en Europe, se préparent aussi vite que possible à mettre en place des formes de régime dictatoriales. »

- Aujourd'hui, on apprend que la commission de l'union européenne avait chargé le gouvernement français de préparer un projet de mise en œuvre d'un salaire minimum pour chaque pays membre de l'union.

La cohérence entre la déclaration de JP Morgan et les mesures de l'union européenne crève les yeux et notamment en ce qui concerne des intérêts bancaires. Comme quoi l'Etat totalitaire est seul garantie à terme du maintien et de la défense du capital financier.

Le gouvernement français est honoré par la commission pour la rédaction de ce projet, peut-être parce que la France est davantage avancée vers l'Etat totalitaire que les autres membres.

- C'est ainsi qu'il faut rappeler que les modernistes de tout poil ont décrété que prétendre que la lutte de classes existe est rétrograde. C'est sûrement pour cela qu'ils utilisent la justice de classe, selon JP Morgan et l'union européenne, contre les travailleurs français et leurs militants.

- La crise de régime s'exprime dans tous les domaines de la vie sociale, ce qui rend complètement obsolètes les propositions des candidats déclarés ou non pour la présidence de la république.

- Au plan international, les démocrates d'Hilary Clinton, avec l'union européenne, préparent la guerre contre la Russie, pour s'emparer du pétrole et du gaz.

- En France, l'article 49.3 succède au « dialogue social », etc.

Dans cette situation, où la décomposition du régime va tendre de plus en plus vers la répression, il est illusoire de croire qu'on peut s'y opposer un jour en l'accompagnant, contrairement à ce que les bureaucrates syndicaux avancent comme argument.

Bien au contraire, il est urgent de se mobiliser contre la répression afin de satisfaire les revendications de la classe ouvrière.

Les militants ouvriers doivent engager une discussion partout où ils sont pour se mobiliser afin de préserver l'indépendance de leurs organisations syndicales et de s'approprier leur syndicats.

Il n'y a pas d'autre alternative aux perspectives qu'essaient de nous imposer tous les chrétiens sociaux - CFDT et parti socialiste en tête - et les propagandistes de l'Etat en décomposition qui nous rabâchent 24h sur 24, tous les jours, « les valeurs » de « l'ultralibéralisme ».

Les trous d' mon cul sont-ils laïques?...

Vous excuserez la facilité permise à un stomisé de s'autoriser cette incongruité à propos d'un orifice dont la plupart de nos lecteurs ne dispose qu'en un seul exemplaire. L'avoir en double crée des inconvénients qu'aucun d'entre-eux ne m'enviera, sauf à souffrir d'une perversion profonde. Cet handicap m'oblige aussi à ne pouvoir aller à l'eau (en piscine ou en mer), que doté d'un habillement particulier, ce qui ne se passe guère sans regards droits, obliques, ou masqués - j'y reviendrai.

Quand en l'an 1905 de l'ère commune, les bouffe-galettes de l'Aquarium républicain (1) votèrent une loi qui reconnaissait la liberté de conscience à tout citoyen français et, par extension, à tout résident sur le territoire métropolitain, mes arrières grands-parents paternels ne se foutaient guère le derrière dans l'eau, c'est le moins que l'on puisse dire!

Les femmes ouvrières ou paysannes du bord de mer étaient capées de la tête au pied, les jupes, sous-jupes et sur-jupes masquant jusqu'à leurs sabots; un foulard – vestige du voile religieux judéo-chrétien – masquant par ailleurs la tête! Rien de très différent des grands-mères de Carlos, Luigi, Ali, Rachid, Hossein, Manuella, Fatima, Conception (sic),... et tant d'autres!

Les hommes étaient quasiment aussi capés, de pantalons jusqu'aux sabots, et en place du foulard: casquette ou béret. Sans doute se foutaient-ils plus souvent le cul dans l'eau, car les pratiques de pêche à pied - boucauds, bouquets, petits crustacés, petits poissons - tâches biens nécessaires à la subsistance de familles souvent nombreuses pour lesquelles les salaires des usines de conserves ou les revenus agricoles étaient insuffisants, nécessitaient qu'ils aillent souvent à l'eau jusqu'au cou (2). Quoi qu'il en soit, ils ne connaissaient pas de tenue plus confortable... que celle qu'ils portaient chaque jour.

Deux générations plus tard, leurs petits enfants se livrèrent aux pratiques aquatiques ludiques, et cela aux contacts de leurs congénères ouvriers des grandes villes en congés près d'eux, choses que leurs aïeux ne firent pas pendant deux générations à proximité... des

bourgeois en villégiature. Et ils adoptèrent des tenues plus légères.

Dans les années soixante et soixante-dix, la cagouinerie (3) des bords de mer se livra à des outrages sur les femmes aux seins nus ou sur hommes et femmes adeptes du naturisme de plage.

En ce qui me concerne, mon handicap me contraint à porter un vêtement couvrant le torse, tant en piscine qu'à la plage. Après une entrevue de... deux minutes... sans rendez-vous... avec un directeur de piscine d'un chef-lieu de canton du sud-ouest du département de la Loire-Atlantique, je fus avisé du type de vêtement à porter, et le personnel de la piscine avisé de la dérogation aux règles vestimentaires en vigueur. Je n'ai pas voulu tenter la même opération avec un directeur de piscine du chef-lieu du même département: leur inféodation aux bouffe-galettes du Bocal municipal, la nécessaire propagande que les membres du Bocal veulent tirer de toute situation anecdotique, m'auraient placé dans une position ambiguë dont il m'aurait été difficile de m'extirper sans passer pour... un double trou-du cul!

Y compris sur les plages des Alpes-maritimes, cet accoutrement vous fait regarder de multiples façons, mais la mention «anti-UV» et le logo «Décathlon» semblent dissiper les inquiétudes.

*Allons enfants de la marchandise
Le jour d'affaires est arrivé
Contre nous de la mailloterie
Le burkini sanglant est levé!*

Les bouffe-galettes niçoises sont en passe de concurrencer la principauté de Monaco: franchissez une ligne continue, stationnez sans payer, arrêtez-vous là où ce n'est pas autorisé, vous recevrez la contredanse directement chez vous: la vidéo-surveillance est au service de la liberté et de la sécurité des affaires des bouffe-galettes et des mercantis locaux... des tas de petits-riens fondamentaux qui font passer inaperçu un camion de quinze tonnes qui roulent dans des lieux qui lui sont interdits! Ne jamais prendre le risque d'entraver la liberté

(Suite...)

des transports commerciaux, c'est fondamental!
- et une erreur est si vite commise!

Sitôt le massacre du 14 juillet commis, les Sarkozy, Estrosi, Ciotti (4), Luca et tutti-quant, appuyés par la camarilla Le Pen et le recyclé du national-catholicisme ibérique Valls, y sont allés plein-feux sur les signes extérieurs de radicalisation: sitôt les arrêtés pris, les pandores municipaux se livrèrent, sinistres et cyniques, à la recherche médiatisée du moindre voile qui dépasse.

Or, quand on regarde les vidéos de surveillance des lieux de «crime»: point d'exhibitionnisme, pas de menaces vis-à-vis des femmes peu vêtues, pas de troubles ni hors ni dans l'eau, les corneilles noires de la paroisse ne volent pas encore dans le ciel azuréen, mais la politcaillerie s'excite déjà et s'exhibe... contre les libertés.

J'apprends que le *Conseil d'Etat* vient de suspendre les arrêtés anti-burkini. Soit!

Que certaines femmes viennent se baigner avec une tenue aussi moulante, assez voisine des tenues de plongée (5), ne me dérange pas! Cette tenue n'est pas assez suggestive à mon goût (6), mais... si elles le font librement!

Et c'est là le problème: le font-elles librement ou sont-elles sous la contrainte d'une puissance religieuse qui les y contraint? Cette puissance religieuse n'a-t-elle pas le soutien de l'Etat dit «républicain» dans le partage des tâches de contraintes sociale, civile et politique?

En finir définitivement avec Dieu, l'Etat et le Capital, semble aussi la seule voie pour pouvoir se tremper l'cul dans l'eau tranquillement, et habillé à sa guise!

En attendant, les bouffe-galettes installés, les candidats bouffe-galettes, les candidats à la candidature bouffe-galettes, ne vont pas se gratter de se faire mousser avec cette histoire de latex.

La défense de nos libertés n'est pas en passe de cesser.

Georges Rivalin
9 fructidor 224,
26 août 2016.

(1) Autrement dit: *les députés...* selon Emile POUGET.

(2) Ne téléphonez pas, il n'y a pas de faute de frappe.

(3) Autre dénomination pour la *bigoterie*.

(4) Prononcez de préférence *Chiotti*.

(5) On pourra en profiter pour réécouter *La java des hommes-grenouilles* de Ricet BARRIER.

(6) Il ne semble pas qu'il soit non-plus du goût des salafistes. Trop dénudé? Trop moulant? Les corneilles noires de l'Evêché de Nice ont senti leurs soutanes vibrer!

Sommaire de ce numéro

P1 - Et maintenant ?

P2 /3 /4 - Contre l'oppression, la résistance ;
Contre la résistance, la répression !

P5 - Un CCN de septembre noir.

P6 - L'indépendance financière, nécessité absolue pour l'indépendance syndicale.

P7 - Nous vivons une drôle d'époque.

P8 - De la crise politique à la crise de régime et de son Etat.

P9 /10 - Les trous d'mon cul sont-ils laïques ?

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 numéros: 32 euros

Abonnement de soutien: 40 euros

Verser à: **Association des Groupes Fernand PELLOUTIER - N° CCP 9998 28D Nantes**

19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

Fondateur de publication: Alexandre HEBERT

Directeur: Christophe BITAUD

Union des Anarcho-syndicalistes

<http://www.uas-pelloutier.fr>